



CHAMPIONNAT DE FRANCE DE DOUBLE DES ENSEIGNANTS

29 & 30 juin 2026 | Golf des aisses | Breakdown 30000 €

DOSSIER JOUEUR 2026





LE GOLF DES AISSES

Découvrez Les Aisses Golf : Un joyau golfique redessiné pour une expérience inoubliable !

Ouvert en 1992, ce parcours unique conçu par Olivier Brizon et le groupe Taiyo propose trois boucles de 9 trous : bleu, blanc et rouge. Depuis janvier 2009, Martin Hawtree et son équipe ont redessiné les parcours rouge et blanc avec l'ajout de 5 trous inédits. Le tracé, désormais de type heathland britannique, offre une expérience de jeu remarquable.

Les Aisses Golf compte aujourd'hui un parcours de 18 trous, «Les Aisses», inauguré en juin 2011, ainsi qu'un parcours de 9 trous, «La Canne», anciennement le parcours bleu. Chaque trou vous réserve des défis passionnants et des paysages à couper le souffle.

RÈGLEMENT SPORTIF

Championnat de France de double des enseignants

Format de l'épreuve

Épreuve sur 36 trous (18 trous par jour) par équipe de 2 joueurs, sans cut.

Parcours : Golf des Aisses.

Formule de jeu

1er tour (Lundi 29 juin) : Quatre balles stroke play,

2e tour (Mardi 30 juin) : Greensome stroke play.

Addition des 2 scores en Brut.

Conditions de participation et composition des équipes

Épreuve ouverte aux enseignants membres de PGA France à jour de leur cotisation, licenciés ffgolf, à condition qu'ils n'aient pas joué plus de 3 tournois sur les 12 derniers mois à la date de clôture des inscriptions le 1er juin 2026, et qu'ils s'engagent à participer à l'AG de la PGA France du 29 juin 2026.

Chaque équipe sera composée de 2 joueurs (les seniors, les dames et seniors dames partiront de leurs départs respectifs.) Seront prises en compte uniquement les inscriptions des joueurs licenciés ffgolf et membres PGA France de l'année en cours à jour de leur cotisation.

La participation à l'AG de la PGA le lundi 29 juin à 19h00 est obligatoire pour tous les participants au championnat de France de double. Les joueurs absents pourront participer au prochain championnat de France de double mais devront attendre 48 h à partir du jour d'ouverture des inscriptions.

Inscriptions et enregistrement des équipes

Les inscriptions pour le championnat de France de double commenceront à partir du 16 mars et seront prises par ordre d'arrivée. Le tableau des inscrits prendra en compte l'ordre des inscrits grâce à un horodateur interne. Champ limité à 60 équipes maximum.

Droit d'inscription

360 € par équipe à régler au plus vite afin de valider l'inscription de l'équipe : par chèque, virement ou espèces (chèque de caution obligatoire).

Conditions d'annulation

Toute équipe qui se scratche après la date de clôture de l'enregistrement le 1er juin, sera redevable de l'intégralité des frais d'inscription.

Départage

L'équipe championne de France sera celle ayant totalisé le meilleur score sur le total des 2 tours. En cas d'égalité à la première place à l'issue des deux tours, les équipes seront départagées en play-off, en formule greensome sur le trou 10, puis 18, autant de fois que nécessaire, jusqu'à détermination du résultat final.

Objets de mesure

Les instruments de mesures, sont autorisés. Uniquement la mesure, les autres options doivent être désactivées.

1ère infraction : 2 coups de pénalité | 2ème infraction : disqualification.

Temps de jeu

Conforme aux règles permanentes du circuit professionnel.

Intempéries – annulation d'un ou plusieurs tours

En cas d'intempéries ou de circonstances exceptionnelles, le Comité de l'épreuve se réserve le droit de modifier le format de

la compétition et notamment de réduire celle-ci à un seul tour. Tous les efforts seront mis en œuvre afin de permettre le déroulement de l'épreuve sur 36 trous. Si cela s'avérait impossible, l'épreuve pourrait être réduite à 18 trous. Dans ce cas, le classement final sera établi sur le ou les tours effectivement disputés conformément à la décision du Comité.

En cas de situation dangereuse, un coup de klaxon prolongé signalera l'arrêt immédiat du jeu. Tous les joueurs devront interrompre leur partie sans délai, marquer la position de leur balle et rejoindre le Club House. Le non-respect de cette consigne entraînera la disqualification de l'équipe. La reprise du jeu sera annoncée par deux coups de klaxon successifs.

Règles locales

En complément des Règles de Golf du R&A et des règles locales permanentes du Circuit Français disponibles auprès du starter, des règles locales additionnelles seront fournies à chaque joueur au départ du 1er tour et porteront sur toutes les spécificités du parcours du Golf des Aisses. Le règlement de la même balle sera appliqué lors du tour en Greensome.

Marques de départ

Professionnels hommes marques blanches

Professionnels seniors marques jaunes

Professionnelles dames marques bleues

Professionnelles dames seniors marques rouges

Tenue

En raison des températures souvent élevées à cette période de l'année, les joueurs seront autorisés à jouer en bermudas. Toutefois, le port d'un polo reste obligatoire. Les tenues devront être conformes à l'étiquette du golf et présenter une apparence correcte et soignée.

Horaires de départ

La liste des départs est affichée au plus tard la veille de chaque tour sur le tableau officiel.

L'heure officielle est celle de l'horloge située au bureau du tournoi. Chaque joueur devra se présenter au starter 5' avant son heure de départ.

Le restaurant du golf ouvrira 1h avant les premiers départs chaque jour.

Lors du deuxième tour, les départs se feront dans l'ordre des scores, les meilleurs jouant en dernier.

Pour des raisons de transport, certaines équipes pourront demander un départ anticipé. Cette demande devra être adressée à l'organisateur au plus tard 10 jours avant le début de l'épreuve. Toutefois, les dix équipes les mieux classées et susceptibles de concourir pour la victoire, devront obligatoirement jouer dans les mêmes conditions sportives. Elles seront donc positionnées dans les dernières parties.

Chaque joueur devra se présenter au starter 5 minutes avant son heure de départ.

Comité d'épreuve

FFGolf : Agnès Sallandrouze

Directeur de tournoi : Pierre Contassot

Membre du comité : Rémy Bedu

Règlement sportif : Antoine Schwartz

Arbitres : Jean-Yves Provost, Didier Yaffi

Titres

Le titre de champion de France des enseignants de double sera décerné.

L'ASSEMBLEE GÉNÉRALE Lundi 29 juin 2026 à 18h30

LUNDI 29 JUIN

7h40

1er tour en quatre balles



18h30

Assemblée générale



21h00

Diner



MARDI 30 JUIN

8h00

2ème tour en greensome



17h30

Remise des prix



L'assemblée générale se tiendra le lundi 29 juin à l'Hôtel Mercure Orléans Portes de Sologne situé au 200 allée des Quatre Vents - 45160 Orléans. Vous êtes prié(e) de vous présenter à 18h30 pour pouvoir signer les feuilles d'émarginement.

18h30 - Emargement

19h00 - Début de l'assemblée générale

Lecture et vote du rapport sportif

Présentation et vote du rapport financier et moral

Présentation des perspectives de PGA France par Eric Douennelle, président de PGA France

21h00 - Diner

La participation à l'AG de la PGA le lundi 29 juin à 19h00 est obligatoire pour tous les participants au championnat de France de double. Les joueurs absents pourront participer au prochain championnat de France de double mais devront attendre 48 h à partir du jour d'ouverture des inscriptions.

DÉPARTS TEE 1

1er Tour - Lundi 29 juin 2026

Golf des Aisses

		Joueur 1				Joueur 2		
1	7:40	ESTRADE	Benoît	&	BELLIARD	Jérémy		
		TRAN	Guy	&	BOBROWSKI	David		
2	7:52	MARTIN	Clément	&	ROCCHI	Mervin		
		SCHWARTZ	Antoine	&	ROZNER	Olivier		
3	8:04	NICOLAY	Benjamin	&	CIXOUS	Jean Pierre		
		VANDOOREN	Sébastien	&	MARTY	Fabien		
4	8:16	DESNUS	Julien	&	LELAIZANT	Thomas		
		SEITE	Benjamin	&	TRIAIRE	Richard		
5	8:28	VERSELIN	Jean Pierre	&	BAFFICO	Didier		
		BRIEN	Arnaud	&	ROSSELET	Matéo		
6	8:40	ARRICAU	Stéphanie	&	VALMARY	Patrice		
		PHILIPPE	Pierre-Henri	&	MAHEUT	Nicolas		
7	8:52	OSTIER	Gilles	&	MORA	Franck		
		THERRY	Yoann	&	DELAGRANGE	Sébastien		
8	9:04	PIRONNEAU	Charles	&	VILLARD	Guillaume		
		VANIER	Hugues	&	MOREUL	Eric		
17	11:50	LAMOTE	Mathieu	&	QUINTANA	Raphaël		
		LARVARON	Philippe	&	LARVARON	David		
18	12:02	TAILHARDAT	Maxime	&	GAINET	David		
		DUCHENE	Daniel	&	DEPRET	Valentin		
19	12:14	GARCIA	Xavier	&	COTTERAY	Karl		
		MOLLET	Vincent	&	MESSIO	Laurent		
20	12:26	BALDUZZI	Alex	&	GRIMAUD	Arthur		
		RODELLAR	Matthieu	&	FOURNIER	Thomas		
21	12:38	REQUIER	Virginie	&	DIDELON	Charles		
		DUPLESSIS	Cyrille	&	MARZIALE	Geoffrey		
22	12:50	MORLEY	Byron	&	FERRETTI	Johann		
		BLANC	Manuel	&	MARIN	Maeti		
23	13:02	JARRAUD	Carl	&	GALLOIS	Clément		
		PETIT-DUBOUSQUET	Yves	&	CORNIC	Fabrice		

DÉPARTS TEE 10

1er Tour - Lundi 29 juin 2026

Golf des Aisses

		Joueur 1				Joueur 2		
9	7:45	BUCCIARELLI	Vincent	&	ALTMAYER	Mickaël		
		LINARD	Thomas	&	BRAZILLIER	Christophe		
10	7:57	COURTACHON	Baptiste	&	GRIS	Jules		
		CUPILLARD	Frédéric	&	DOUCET	Cédric		
11	8:09	REVILLIOD	Didier	&	REVILLIOD	Mathilde		
		GUICHARD	Damien	&	LE NALIO	Anne Sophie		
12	8:21	CORNUT	Bertrand	&	DE POLO	Jean-Marc		
		DAVID	Olivier	&	MILA	Olivier		
13	8:33	GROSSET-GRANGE	Frédéric	&	SAVIDAN	Jean Dominique		
		BLASZCZYK	Killian	&	CHATEL	Jean-Briac		
14	8:45	MAGGIORE	Quentin	&	VICQ	Jean Damien		
		LERICHE	George	&	SEINGIER	Jean François		
15	8:57	LEMAITRE	Jérémie	&	ARCIVAUX	Franck		
		CALMELS	Francois	&	MANDONNET	Alexandre		
16	9:09	COLLETTA	Eric	&	GRANGEOT	Eric		
		DUCOUSSO	Franck	&	ARNAUD	Gilles		
24	11:55	PEROT	Bertrand	&	POARD	Arnaud		
		NICOLAS	Mark	&	LE BON	Regis		
25	12:07	REGARD	Frédéric	&	ACHARD	Fabrice		
		BOISSONADE	Nicolas	&	PIRAVEAU	Alexandre		
26	12:19	BOUREL	Jerome	&	NEDELLEC	Pierre Yves		
		VERROUGSTRAETE	Christian	&	FONTAINE	Didier		
27	12:31	ROSAYE	Amaury	&	BATUT	Clément		
		ROUSSILLE	Robert	&	SAINTILLAN	Quentin		
28	12:43	BOULAHNA	Amine	&	ARCIVAUX	Cédric		
		ANDRE	Oihan	&	LAUZE	Victorien		
29	12:55	VERHAEGHE	Arnaud	&	KLATTEN	Joanna		
		SIMON	Julien	&	FABRE	Remi		
30	13:07	ROUYER	Thomas	&	LE GALL	Frédéric		
		NAVARRO	Gaspard	&	ARTOLA	Ramuntcho		



37 rue des Bas Rogers 92150 Suresnes
contact@pgafrance.org
01 34 52 08 46

